

## Comment lire une œuvre d'art, un tableau ?



*Les noces de Cana (détail) : Véronèse (château de Versailles)*

Se définit comme **artistique** toute activité qui cherche à travers des images à communiquer des sensations, des émotions des sentiments. L'artiste est celui qui cherche à donner une dimension **esthétique** à son travail.



*S. Delaunay : 1915 jeune fille aux pastèques. Musée des Beaux Arts de Lyon*

- **L'étude de l'histoire de l'art** permet de replacer une œuvre dans son contexte et de lui **donner du sens**.

**L'historien** étudie une œuvre d'art en la replaçant en priorité dans une perspective d'évolution et dans une certaine époque. Il se pose ainsi la question de la continuité ou au contraire de la rupture. **Le littéraire** cherche à retrouver dans une œuvre d'art des échos avec les **mouvements littéraires**, avec les sensibilités de l'époque ou du lieu. Il travaille sur les liens et sur les spécificités de ces différents éléments que sont le texte et l'image.

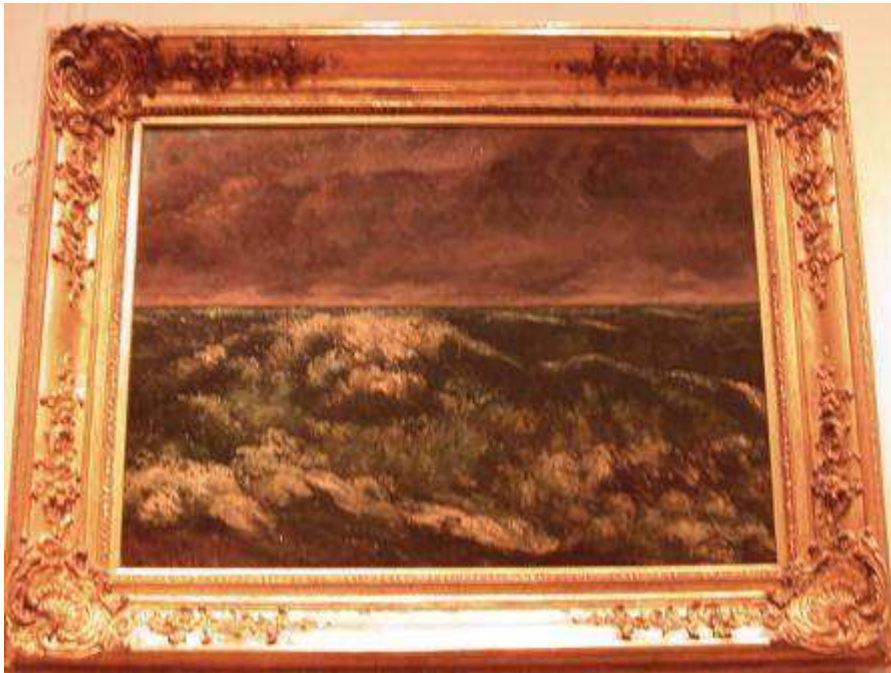
- Une **œuvre d'art** est souvent une image (pas exclusivement puisque la musique

s'écoute) qui est un moyen de communication. Elle délivre un **message** qu'il faut décoder avec des règles propres à chaque époque de l'histoire. La lecture et l'analyse de l'œuvre permettent de comprendre la façon de penser et de voir le monde d'une artiste, d'une période ou d'une société.

- Face à une œuvre d'art (souvent une reproduction de l'œuvre !) il faut posséder un certain nombre d'informations et procéder à une lecture descriptive et interrogative ou interprétative.

**La méthode la plus simple (et la plus classique) consiste à :**

1. Présenter l'œuvre et son auteur
2. Décrire l'œuvre
3. Interpréter l'œuvre et lui donner du sens (en soulignant son intérêt historique)
4. Élargir le sujet en l'inscrivant dans un contexte historique et culturel et en faisant référence à d'autres modèles, d'autres œuvres, d'autres démarches.



*G. Courbet 1870 La Vague : Musée des Beaux Arts de Lyon*

### **1. Présenter l'œuvre et son auteur :**

- L'auteur : nom et prénom date et lieu de naissance et de mort
- Le titre
- La date

- Les dimensions (préciser s'il s'agit d'un extrait)
- La localisation (musée ou collection)
- Le lieu représenté si c'est possible
- La technique et les matériaux, le support : peinture ou sculpture. (Ex : huile sur toile)
- Le genre auquel elle appartient : peinture d'histoire (avec comme sujets la mythologie, la religion, les scènes de bataille, les événements historiques), portrait/autoportrait (des monarques à des personnes célèbres en passant par de simples modèles anonymes), paysage, nature morte, scènes de genre (scènes d'intérieur telles que les repas ou scènes de rue)
- Provenance et histoire de la peinture : date et circonstances de la commande et de l'exécution, histoire, origine.



## 2. Décrire l'œuvre :

- Cette **lecture descriptive ou dénotative** renseigne sur ce qui est visible. Le plus simple est de procéder par plan ou en divisant le tableau en droite ou gauche, haut et bas. Il faut énoncer les éléments qui composent la scène et désigner les personnages ou les objets. Dans le cas d'une œuvre abstraite, on insistera plus sur le dessin ou la couleur.
- Dans le cas d'une peinture, d'un dessin, il est utile d'évoquer la **lumière** (directe ou

indirecte, naturelle ou artificielle), la **couleur** (dominantes chaudes ou froides, complémentaires, dégradées), le choix de la gamme colorée : tons froids (violet, indigo, bleu) ou chauds (jaune, orangé, rouge), camaïeux, tons purs, couleurs claires ou assombries), les **touches de pinceau**, les ombres portées.



- Le **cadrage ou la composition** de l'œuvre sont intéressants et il faut les signaler afin de simplifier la description. Il peut y avoir équilibre ou symétrie. Un contraste entre les objets ou les formes peut rendre la composition intéressante originale. On peut dégager des lignes de force qui composent l'image. On peut même aboutir au calque à l'émergence de lignes droites ou courbes qui régissent la composition (triangle ou carré, spirale, ligne d'horizon...)
- Le point d'observation est parfois à signaler (plongée ou contre-plongée)
- Certains éléments du tableau peuvent sortir du cadre.

*M. Chagall : Le coq 1947 Musée des Beaux Arts de Lyon*

### **3. Interpréter l'œuvre et lui donner du sens :**

- Une œuvre est choisie pour illustrer une **période, un mouvement**, susciter une réflexion sur une certaine vision du monde ou de la société. Cette **lecture interprétative (ou connotative)** permet d'aller au-delà de la simple description précédente et de comprendre ce que l'artiste a voulu exprimer et comment nous le recevons (en sachant que le spectateur ou commanditaire d'hier ne réagissait pas de la même façon qu'un visiteur contemporain dans un musée). Il est donc important de

connaître le contexte historique et social ou culturel dans lequel l'œuvre est créée.  
- Un artiste peut utiliser des **symboles** qu'il faut interpréter.



*F. Léger; 1951*

*La botte de navets Musée des Beaux Arts de Lyon*

#### **4. Élargir le sujet en l'inscrivant dans un contexte historique et culturel :**

- Une œuvre et la carrière d'un artiste ne sont pas isolées dans le temps (la fin du XIX<sup>e</sup>) ou dans l'espace (Paris et la butte Montmartre). Les étapes précédentes nous conduisent vers une **école**, un **style de peinture**, ou de sculpture. Il faut parler faire référence à d'autres œuvres du même artiste (avant ou après) ou d'un autre artiste (Matisse et Picasso).
- Parfois une œuvre fait référence à un autre modèle, à un héritage, une tradition (**l'académisme** ou le **classicisme**).



*F. Girard : 1819 Corinne au Cap Misère*

F

### Mots clés de l'analyse picturale



*Raoul Dufy. 1952. le cargo noir. Musée des Beaux Arts de Lyon*

Mots clés de l'analyse picturale :

Il est nécessaire de maîtriser le vocabulaire de l'art et de la peinture en particulier, voici quelques termes qui vous seront utiles. N'hésitez pas à cliquer pour découvrir des œuvres illustrant les termes techniques. Ces œuvres (ou ces artistes) sont célèbres et doivent constituer pour vous quelques références culturelles précieuses.



*Picasso : femme assise sur la plage 1937. Musée des Beaux Arts de Lyon*

- **Abstraction** : renoncement à une représentation proche de la réalité, abandon de la forme figurative.
- **Allégorie** : représentation imagée d'un concept abstrait (liberté, justice) parfois personnifiée (cf. [Delacroix : la Liberté guidant le peuple](#)).
- **Autoportrait** : réalisation d'un [portrait](#) par l'artiste lui-même.
- **Cadrage** : choix d'un champ visuel en fonction de critères esthétiques.
- **Clair obscur** : manière de répartir les lumières et les ombres dans une œuvre. Relègue généralement la couleur au second plan au profit du contraste.
- **Complémentaire** : se dit d'une couleur opposée sur le cercle chromatique (rouge-vert, jaune-violet, [bleu-orange](#)).
- **Composition** : organisation et mise en place des éléments à l'intérieur d'un espace donné. Les principes de [la composition](#) peuvent faire appel à la symétrie, à une forme géométrique, à un mouvement, à un rythme.



*Edouard Manet : Jeune fille à la pélerine 1889 : Musée des Beaux Arts de Lyon*

- **Contour** : ligne ou ensemble de lignes qui délimitent une image ou un visage. Cette limite d'une forme peut se manifester par un trait ou par un contraste de couleur.
- **Contraste** : différence entre les [zones d'ombre et les zones lumineuses](#).
- **Contre-jour** : effet produit par un fort contraste et un éclairage en arrière du sujet.
- **Facture** : particularité d'une écriture ou d'une peinture personnelle chez un artiste (touche, trait), permet de reconnaître un artiste (ex Van Gogh), un style (pointillisme) .
- **Lignes de fuite** : lignes imaginaires dans un dessin réalisé selon les règles de [la perspective](#). Elles convergent vers l'horizon et rejoignent un point dit focal.
- **Modelé** : ensemble des procédés qui créent sur une surface plane une impression de volume. Il peut s'agir de hachures, de tons dégradés du sombre au clair. Souvent utilisé pour contribuer à l'effet de réel dans la représentation des objets ou des corps.
- **Monochromie/polychromie** : présence d'[une seule couleur](#) ou de plusieurs.





*Degas. 1889. Danseuses sur la scène : Musée des Beaux Arts de Lyon*

- **Point de vue** : point désignant l'emplacement de l'observateur ou de l'artiste à partir duquel il dessine ou photographie.
- **Symétrie** : correspondance ordonnée entre la forme ou la position de différents objets.
- **technique choisie** : peinture "à tempéra", à la cire, à l'eau (gouache, aquarelle), à l'huile, peinture acrylique, collage...
- **Ton** : degré d'intensité des couleurs et du clair-obscur dans une peinture.
- **Touche** : c'est [la trace du geste du peintre](#), elle dépend des outils employés (pinceaux, brosse, couteau...). Elle peut être effacée ou masquée par des vernis.  
par François Arnal publié dans : [hgeofm](#)